

Grenoble INP propose
un contrat doctoral en sciences de gestion et du management, et génie civil
sur la thématique suivante :
**« Impacts des pratiques innovantes de transformation de l'entreprise en
matière de DDRS »**

Laboratoire d'accueil : CERAG (Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées à la Gestion)

Ecole doctorale : Sciences de gestion

Direction de thèse : Ludivine ADLA, Maître de conférences HDR

Co-direction de thèse : Yannick SIEFFERT, Maître de conférences

Modalité de financement : Bourse doctorale Présidence INP

Démarrage de la thèse : 1^{er} octobre 2024 (durée de 36 mois)

Contexte

Ce projet de recherche s'inscrit dans la Chaire Impacts & RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) lancée en 2024 au sein de Grenoble IAE. Ses travaux portent sur diverses dimensions du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale (DDRS). Au-delà de bénéficier d'un fonds de lancement attribué par l'école pour impulser son activité de recherche, cette chaire a également obtenu un financement IDEX Formation pour la transformation de ses activités recherche-formation. En outre, son offre a été sélectionnée par l'entreprise FORTIL, groupe d'ingénierie et de conseil en technologies, pour élaborer un important contrat de mécénat.

Objectifs

Les objectifs du doctorat proposé sont construits sur une thèse sur travaux avec deux principaux terrains d'expérience autour de la RSE : l'entreprise FORTIL pour la dimension humaine et le secteur du Génie Civil pour la dimension environnementale. La visibilité nationale et internationale de ces travaux sera facilitée par l'ancrage transversal de la chaire dans les sciences de gestion (Entrepreneuriat, GRH, Comptabilité Financière) et sa déclinaison sur des travaux en sciences de l'ingénieur dans le Génie Civil.

Programme scientifique

Cette thèse porte sur l'opportunité offerte aux entreprises par la mise en œuvre d'une démarche RSE dans une stratégie de développement durable (Aglietta, 2019). La RSE se traduit traditionnellement (Bowen, 1953 ; Carroll, 1999) par l'intégration des dimensions sociales (humaines) et environnementales (écologiques) avec une interaction avec les différentes parties prenantes. Les innovations organisationnelles et technologiques constituent des moyens de la mise en œuvre de la RSE (Anser et al., 2018). Le premier axe est constitué par une recherche sur la dimension sociale et humaine de la RSE. L'engagement intrapreneurial (Gabay-Mariani, Boissin, 2021) des ingénieurs entrepreneurs dans l'entreprise FORTIL constitue l'ossature organisationnel innovante du management de cette organisation en hyper-croissance. Cet engagement intrapreneurial comporte des éléments de structuration dialectiques tels que :

- l'ubiquité du statut d'actionnaires-salariés ;

- l'articulation des projets professionnels et personnels avec la création de valeurs favorisée par les échanges de dons/contre-dons (Adla, 2021 ; 2019) ;
- l'entreprise à mission comme moyen de structuration de la gouvernance de l'entreprise FORTIL mais aussi de sa gouvernance intra-organisationnelle avec ses agences à l'international.

Ce premier axe s'appuie sur les travaux récents du CERAG réalisés sur l'engagement entrepreneurial, sur la gouvernance et la RSE et sur les échanges de dons/contre-dons. Il permet de traiter essentiellement la dimension humaine de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Le deuxième axe de recherche s'articule sur la dimension environnementale (écologique) de la RSE. La recherche analyse l'opportunité que constitue la contrainte Développement Durable pour la transformation de la RSE des entreprises du secteur du Génie Civil :

- la transformation des marchés publics (mieux/moins disant) et l'apparition de nouveaux acteurs dans les décisions ;
- l'écoconception dans la nouvelle offre technique des entreprises ;
- la préférence des circuits courts de l'exploitation à la mise en œuvre des ressources matérielles et immatérielles ;
- l'impact sur la transformation de la gouvernance.

Ce deuxième axe s'appuie sur les travaux du CERAG sur la gouvernance (Tarillon, Boissin, 2021) et des partenaires comme Equaterre, Rampa Entreprises, Cheval (entreprise à mission). Surtout sur ce deuxième axe, il s'agit d'intégrer une dimension relative aux technologies et aux sciences de l'ingénieur. Ce deuxième axe traitera des enjeux environnementaux avec des innovations de conception, en particulier sur la structure durable des bâtiments (Rodrigues Soares et al., 2023). L'innovation technologique constitue un levier pour agir sur les contraintes environnementales et écologiques (Acquier, 2010).

Méthodologie

Sur les deux axes de recherche, la méthodologie s'appuie tant sur des démarches qualitatives que quantitatives dans une démarche largement inductive. Sur l'engagement intrapreneurial, une première démarche repose sur la construction d'une échelle de mesure qui nécessitera des focus groupe auprès des ingénieurs-entrepreneurs de chez FORTIL. Ensuite, cette échelle sera validée sur l'effectif de FORTIL. Une étude de cas sera réalisée sur la construction de la gouvernance de FORTIL avec une publication scientifique mais aussi opérer un transfert vers la formation (publication étude de cas pédagogique après test dans la cadre du MAE, FI et FC, création jeu de simulation). Sur l'opportunité que constitue la contrainte environnementale de DD dans le Génie Civil, la démarche s'appuiera aussi sur des démarches qualitatives auprès d'études de cas d'entreprise du Génie Civil.

Organisation de la thèse

Cette thèse se déroulera d'octobre 2024 à octobre 2027. Le respect de ce calendrier est important pour l'ensemble des parties prenantes. Pour la partie Sciences de Gestion, elle sera codirigée par deux chercheurs. En effet, l'attractivité d'un programme doctoral pour séduire des candidats repose sur la qualité du terrain d'expérience fourni en début de process et sur l'efficacité des processus (thèse sur travaux sous forme de missions accélérées par le co-encadrement). La doctorante sera intégrée dans la chaire avec la mise en réseau auprès d'une douzaine de chercheurs lui permettant d'accélérer son apprentissage en comptabilité financière, entrepreneuriat, GRH, gouvernance et RSE. Pour la partie Génie Civil, elle sera codirigée par un chercheur ayant une pratique forte de collaborations interdisciplinaires (CDP Risk). Là aussi,

l'attractivité du projet pour la doctorante repose sur un double ancrage management et sciences de l'ingénieur avec le laboratoire 3SR et une dimension technologique à la thèse.

Grenoble IAE et le CERAG ont des premières collaborations avec des entreprises du Génie Civil comme Equaterre, Rampa Entreprises, Cheval mais aussi des cabinets conseil comme BDO, In Extenso. Cette thèse s'inscrit sur un partenariat de mécénat stratégique avec l'entreprise FORTIL en train d'être finalisé par Grenoble IAE et la Fondation Grenoble INP. C'est aussi un moyen important d'accélérer la structuration de la Chaire Impacts & RSE. La thèse sera réalisée au CERAG avec des déplacements sur le terrain notamment La Seyne / mer pour FORTIL.

Conditions de recrutement

- Le/la doctorant(e) devra être diplômé(e) de niveau Master, en spécialité entrepreneuriat et RSE de préférence, et avoir suivi idéalement une formation à la recherche.
- La thèse s'inscrit dans la Chaire Impacts & RSE, qui implique ainsi une forte aptitude au travail collaboratif. Le/la candidat(e) retenu(e) sera amené(e) à échanger régulièrement avec des partenaires entreprise ainsi qu'à intégrer une équipe de recherche pluridisciplinaire.
- Une bonne maîtrise de l'anglais est également requise afin de pouvoir lire et rédiger des textes de recherche en anglais. Il sera en outre demandé de présenter les travaux réalisés lors de conférences de référence internationales.
- Les candidatures sont à envoyer au plus tard le **14 juillet 2024** à ludivine.adla@grenoble-iae.fr et yannick.sieffert@free.fr.

Le dossier comprendra les pièces suivantes : un CV, une lettre de motivation, un projet de thèse (5-10 pages maximum) portant sur la thématique proposée, le mémoire de Master 2 ainsi que les relevés de notes du Master 1 et du Master 2.

- Des entretiens seront proposés **la semaine du 15 juillet 2024** à la suite d'une pré-sélection.

Bibliographie indicative

- Acquier, A. (2019). La grande entreprise technologique: durabilité, politique et science-fiction. *Entreprises et histoire*, (3), 94-105.
- Adla, L. (2021). GRH et innovation en PME: une perspective multi-niveaux. @ *GRH*, 41(4), 81-107.
- Adla, L. (2019). Les mécanismes du don/contre-don: un chaînon manquant entre la GRH et l'innovation en PME. *Revue internationale PME*, 32(3), 231-259.
- Aglietta, M. (2019). *Capitalisme: le temps des ruptures*. Odile Jacob.
- Anser, M. K., Zhang, Z., & Kanwal, L. (2018). Moderating effect of innovation on corporate social responsibility and firm performance in realm of sustainable development. *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, 25(5), 799-806.
- Bowen, H. (1953). *Social responsibilities of the businessman*. Harper.
- Carroll, A. B. (1999). Corporate Social Responsibility: Evolution of a Definitional Construct, *Business and Society*, 38(3), 268-295.
- Gabay-Mariani, L., & Boissin, J. P. (2021). De qui parle-t-on lorsqu'on parle d'étudiant-entrepreneur ? Proposition d'une définition élargie à partir d'une exploration aux marges de l'écosystème éducatif entrepreneurial PÉPITE France. *Revue internationale PME*, 34(3), 63-92.

- Rodrigues-Soares, D., Sieffert, Y., & Joffroy, T. (2023). L'usage du bois local en construction : évolution des outils face aux enjeux environnementaux. *Archéologie, société et environnement*, 3(1), 301-307.
- Tarillon, C., & Boissin, J. P. (2021). A typology of innovative start-up company CEOs based on their attitudes to growth and governance. *Revue de l'Entrepreneuriat/Review of Entrepreneurship*, 20(2), 45-88.